Anor, le 20 juin 2019

Mesdames et Messieurs les Riverains
Des rues, Gabriel Péri, Saint-Gorgon, du Tissage, de la Verrerie Noire, Fostier Bayard, du Petit Canton, Impasse Saint-Sauveur, du Maréchal Foch, d'Hirson, de la Gare, du Chemin Latéral, de la Verrerie Blanche, des Romains, de Milourd

<u>Objet :</u> Passage du Tour de France – 3ème étape – BINCHE/EPERNAY
Lundi 8 juillet 2019 de 10h30 à 14h00

<u>Nos Références</u> : Affaire suivie par Monsieur Jean-Luc PERAT, Le Maire, contact-mairie@anor.fr et Madame Patricia HALLANT, Service Technique, patricia.hallant@ville-anor.fr

Mesdames, Messieurs,

Cette année, le Tour de France va traverser notre Commune le **lundi 8 juillet 2019 de 10h30 à 14h00.** Ce qui va se traduire par quelques contraintes pour les Anoriens et Anoriennes, notamment les riverains, commerçants comme particuliers.

L'itinéraire emprunté bloquera une grande partie de la localité, et il ne sera pas possible de circuler, c'est pourquoi, je me permets de vous rappeler un certain nombre de recommandations, notamment **au niveau de la sécurité des personnes :**

- La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits sur l'ensemble de son parcours. Chacun devra donc prendre des précautions et stationner son ou ses véhicules dans une rue plus proche s'il en a un absolu besoin pendant cette période.

- Les animaux (chiens, chats, poules, chevaux, etc...) devront être enfermés pour éviter tout accident préjudiciable.

Je vous invite à être particulièrement vigilant, plus particulièrement **avec les enfants.**

La Commune fera tout pour que le déroulement de cet événement soit festif, **vous pouvez également contribuer aux décorations, elles seront les bienvenues !**

Je vous adresse par anticipation tous mes remerciements pour votre compréhension et votre collaboration. J'espère que vous apprécierez cette manifestation sportive et nous restons bien évidemment à votre disposition. Nous souhaitons avec vous montrer un beau visage de notre Commune d'Anor.

Vous réitérant mes remerciements, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs,** l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,

Jean-Luc PERAT

A votre écoute si besoin – Au plaisir

MAIRIE D'ANOR LE MAIRE

5 et 5 bis rue Léo Lagrange
B.P. 3 - 59186 ANOR
Tél. 03 27 59 51 11
Fax : 03 27 59 55 11
www.anor.fr
e-mail : contact-mairie@anor.fr

HOCQUET COMMUNICATION • 03 27 65 26 74